



## Communiqué de presse

Bordeaux le 03 mai 2011

### « Les salariés d'Avenance remettent le couvert ! »

Les Négociations Annuelles Obligatoires chez Avenance Entreprises vont débuter vendredi 06 Mai à Paris. Les salariés de cette entreprise de la restauration collective en lutte fin 2010 début 2011, avaient donné rendez vous à leur direction à l'issue du conflit. En effet, une revendication majeure portait sur les salaires et cette dernière leur a opposé ce rendez vous des NAO pour débattre de cette question.

Les salariés à l'écoute de leur direction n'ont pas perdu la mémoire !

Afin de peser lors de ces négociations, la CGT Avenance Entreprises appelle ces derniers à un débrayage de deux heures entre **11 h 30** et **13 h 30** ce **vendredi 06 Mai 2011** pour exiger une juste rémunération de leur travail et la mise en place de la subrogation.

Une majorité d'employés ayant un salaire voisinant les 1000 €uros net mensuel pour un temps plein, ont beaucoup de difficultés à vivre de leur rémunération. Ils trouvent cette situation inacceptable et injuste au vu des profits toujours en hausses engendrés par les actionnaires du groupe Elior dont Avenance Entreprises fait parti.

**Contacts presse :**

**Alain Boutineaud : 06 87 11 25 87**

**Eric Antuoro : 06 70 52 00 41**

**Jean-Paul Domenc : 06 82 34 07 83**